
Adresse des administrateurs du district de Clermont-Oise qui félicitent la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Clermont-Oise qui félicitent la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 61;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13472_t1_0061_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

dans des citoyens vertueux. Nous déclarons de nouveau à la République et à l'univers entier, que nous ferons un rempart de nos corps contre tous ceux qui oseraient attenter à la représentation nationale. Et nous vous assurons que notre surveillance ne cessera que lorsque le dernier complice des tyrans sera exterminé.

Vive la République, vive la Montagne ! » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

40

Les administrateurs du district de Clermont-Oise viennent féliciter la Convention de ce que deux de ses membres ont échappé au fer meurtrier des assassins; ils disent que leurs bras sont prêts à venger un tel crime (2).

L'ORATEUR : « Citoyens représentants,

Nous avons frémi à l'affreuse nouvelle de l'attentat commis sur la personne de Collot d'Herbois, et de celui médité contre les jours de Robespierre, vos dignes collègues. Notre sang est encore glacé dans nos veines.

Mais que les traîtres tremblent, leur dernière heure va bientôt frapper; une mort honteuse les attend !

Pitt, abominable Pitt ! toi dont le nom est une horreur, toi dont la mémoire rappellera tous les crimes, apprends que l'or que tu prodigues pour assassiner nos plus zélés défenseurs, ne servira qu'à tracer la route qui doit bientôt te conduire à l'échafaud; apprends que tes scélératesses, loin d'abattre notre courage, ne font qu'exciter notre fureur patriotique.

Citoyens représentants, nos bras sont prêts à venger cet infâme complot, nos vies sont à vous, vos dangers sont les nôtres; parlez et nous volons autour de vous, parlez et nos corps iront former un rempart assuré qui vous défendra contre vos ennemis et les nôtres et qu'il faudra réduire en poussière, avant qu'ils vous fût porté la plus légère atteinte.

Agréez nos regrets bien sincères de n'avoir pas été les premiers à protéger les jours de vos collègues, et l'offre que nous vous réitérons de veiller à la conservation de tous les braves montagnards.

Périssent tous les factieux, et vive à jamais la Convention » (3).

Mention honorable insertion au bulletin.

41

Les juges et le commissaire national du 4^e arrondissement du département de Paris viennent féliciter la Convention de ce que l'Être Suprême a protégé les jours de deux représentants contre le fer des assassins qui vouloient

les dérober à l'amour du peuple; qu'ils connaissent, ces assassins, combien le peuple a d'horreur pour de pareils attentats, et dont sont pénétrés les membres du tribunal du 4^e arrondissement (1).

L'ORATEUR : « Représentans du peuple français,

Il est donc vrai que le fanatisme et l'aristocratie ne cesseront jamais d'enfanter des crimes tant que le monde sera en proie à leurs furies.

Peuples de toutes les nations, ouvrez les yeux et contemplez le peuple français aux prises avec les tyrans. C'est un spectacle digne des regards de la divinité même. C'est une leçon qui mérite d'être offerte aux hommes.

Un courage invincible, une constance infatigable, un dévouement sans bornes à la chose publique, la pratique de toutes les vertus sociales, voilà les armes du français combattant pour la liberté. Les intrigues, la corruption, les perfidies, les assassinats, voilà les moyens odieux des tyrans coalisés pour perpétuer l'esclavage des nations.

Quelle sera l'issue de ce combat à mort entre le crime et la vertu; le succès n'en peut être longtemps douteux. La liberté triomphera pour le bonheur du monde, et les tyrans disparaîtront de la terre qu'ils souillaient de leurs crimes.

Les lâches ! quel fruit peuvent ils donc espérer de tant de forfaits ! Déjà deux représentants du peuple sont tombés sous leurs coups. L'énergie de leurs collègues en a-t-elle été affaiblie ? Du temps de la gloire, le génie des martyrs de la liberté anime, enflamme les représentants du peuple. Ils seront tous, s'il le faut, autant de Décius prêts à se dévouer pour le salut public. Ils savent que l'immortalité les attend, et que, mourant pour la patrie, ils vivront au sein de la divinité et dans les cœurs de leurs concitoyens.

Représentans, les scélérats fanatisent les faibles et les arment d'un fer assassin en leur persuadant, cet horrible blasphème, qu'ils feraient une chose agréable au peuple s'ils poignardaient les représentants. Hé bien, que les faibles apprennent par les adresses que vous avez déjà reçues, par celle que vous offre aujourd'hui le tribunal du 4^e arrondissement, par celle que vous recevrez de toutes les parties de la République, combien le peuple français a d'horreur pour de pareils attentats, combien lui est chère et précieuse la vie de tous ses représentants, et surtout qu'il regarde comme deux des plus ardents défenseurs de ses droits, les deux zélés patriotes que l'Être Suprême dont l'un fut le véritable apôtre, a préservés des coups des ennemis de la liberté et de l'égalité » (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

(1) C 306, pl. 1156, p. 32.

(2) P.V., XXXVIII, 148. Bⁱⁿ, 10 prair (1^{er} suppl^t).

(3) C 305, pl. 1144, p. 3, signé WARÉE (présid.), LEFÈVRE, GUIBERT, FONTAINE, RACINE, FLAGOUT (agent nat.).

(1) P.V., XXXVIII, 148. Rép., n° 159; Bⁱⁿ, 10 prair. (suppl^t); M.U., XL, 140; Débats, n° 615, p. 108; J. Sablier, n° 1345; Audit. nat., n° 612.

(2) C. 305, pl. 1144, p. 7, signé THEUREL (présid.), TONNERIEUX, CARCENAC, SERMAIZE, LIEUVIN, CASTILLON (comm^{re} nat.).